

N° 28

Mai 2025

BULLETIN D'INFORMATION



Association de Sauvegarde du Logeo

<https://aslogeo.org>



SOMMAIRE

Cliquez



Edito.....	page 3
Liste des administrateurs.....	page 4
Appel à cotisation 2025.....	page 5
Assemblée Générale 2025.....	page 6
Procès verbal de l'Assemblée Générale de 2024.....	page 7
Rapport moral du 07/2024 au 06/2025.....	page 11
Rapport financier 2024.....	page 15
Les rendez-vous de l'été.....	page 16

Association de Sauvegarde du Logeo

Chez M. Didier Jalon - 7 chemin de Kerjacob - Kerassel - 56370 Sarzeau
contact@aslogeo.org

Tout savoir sur l'ASL (Association de sauvegarde du Logeo) :

<https://aslogeo.org>



ÉDITO

Chers adhérents, chers amis du Logeo,

Depuis des générations, au sein du Golfe du Morbihan, le Logeo incarne un havre de paix et de beauté naturelle, témoin d'un équilibre fragile entre l'homme et son environnement. Le Logeo, c'est aussi un lieu emblématique chargé d'histoire : une histoire liée à son activité maritime (transport à voile puis ostréiculture, plaisance...). C'est un trésor qu'il nous appartient de préserver. À travers ses paysages marins, ses constructions traditionnelles et son héritage vivant, il incarne l'âme d'un port avec ses alentours que nous devons protéger avec passion et engagement.

Aujourd'hui plus que jamais, préserver ce patrimoine unique est une nécessité. L'Association de Sauvegarde du Logeo s'est engagée et continue de s'engager avec ferveur à protéger et sauvegarder ce site exceptionnel, à conserver son aspect authentique, son patrimoine unique, garant de notre identité et de notre héritage commun.

Face aux pressions croissantes – urbanisation incontrôlée, envahissement de l'automobile, érosion du littoral, et parfois pollution – notre mission prend chaque jour tout son sens. Grâce à la mobilisation de chacun, nous pouvons agir concrètement : entretien de l'ancien bassin ostréicole, sensibilisation du public, conservation et amélioration de la quiétude/sécurité des visiteurs et riverains, dialogue avec les acteurs locaux pour une gestion durable du site, animations pour favoriser les liens au sein et aux alentours du village...

Notre engagement ne saurait porter ses fruits sans votre soutien. Chaque aide, chaque appui, chaque geste, chaque participation compte pour préserver et faire vivre l'âme du Logeo. Ensemble, faisons de la préservation de ce lieu un engagement collectif et pérenne.

Aidez-nous, soutenez-nous dans cette aventure essentielle et nécessaire pour transmettre aux générations futures la richesse de notre héritage.

Avec toute notre gratitude et notre détermination.

L'Association de Sauvegarde du Logeo



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LOGEO

LISTE DES ADMINISTRATEURS

BOIFFIN Frédéric Trésorier	13 rue Mondésir - 44000 Nantes - 4 chemin des Farfadets - Kerjacob - 56370 Sarzeau - Tél : 06 40 45 79 88 - fboiffin@gmail.com
COGNET Fabrice	6 bis rue Le Huérou - 35000 Rennes - Tél : 0614982610 - dr.fabrice.cognet@gmail.com
CORNET-VERNET Alain	8 bis rue Ch. Laffitte - 92200 Neuilly S/Seine - 37 rue des Mouettes - Kerassel - Sarzeau - Tél : 06 07 77 66 48 - cornetverneta@gmail.com
DE OLIVIERA Frédérique	34 Route de Brie - 91800 Brunoy - 25 rue du Port du Logeo - Le Logeo - Tél : 06 12 21 43 62 - frederique.deoliveira@orange.fr
DOLIQUE Christophe	18b rue Raymond Cosson - 92150 Suresnes - 12 impasse Ker Désiré - Le Logeo - Tél : 06 07 89 91 78 - christophe.dolique@gmail.com
DUBUISSON Nicolas	221 bd Voltaire - 75011 Paris - 15 impasse Ker Désiré - Le Logeo - Tél : 06 42 44 24 97 - nico.dubuisson@gmail.com
JAFFRE Claude	25 rue de l'Armorique - 56370 Sarzeau - cl.jaffre@gmail.com
JONCQUEZ Frédéric	103 rue porte Gayole - 62200 Boulogne/mer - 11 imp. des Ormeaux - Kerjacob - Sarzeau - Tél : 06 10 17 46 43 - fjoncquez@yahoo.fr
KUNA RENARD Plamenka	16 rue de l'Aude - 75014 Paris - Tél : 06 63 70 52 94 - pkr@skills-avocats.com
LEGENDRE Carole	14 route de Kermaillard - 56370 - Sarzeau - Tél : 06 20 89 92 28 - ceglegendre@gmail.com
LIAUSU Philippe Vice-Président	32 boulevard Georges Seneuze - 91440 Bures sur Yvette - 12 route de Kermaillard - Sarzeau - Tél : 06 12 17 04 00 - philippe.liaus@gmail.com
PERNOT Christian Secrétaire	11 rue Condorcet - 44100 Nantes - 7 route de Kermaillard - Sarzeau - Tél : 06 20 40 95 04 - christianpernot44@gmail.com
RENARD Eric Président	6 rue des Fauvettes - 91160 Ballainvillers - 5 quai des Voileries - Le Logeo - Tél : 06 75 74 45 28 - ericrenard52@gmail.com
RICHARD Hervé	34 Route de Brie - 91800 Brunoy - 25 rue du Port du Logeo - Le Logeo - Tél : 06 74 05 79 55 - herverichard1962@gmail.com
SAUTET Frédéric	28 rue de l'Armorique - 56370 Sarzeau - Tél : 06 07 02 64 63 - fredericsautet@gmail.com



COTISATION 2025

C'EST LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION...

Le nombre de membres cotisants reflète le poids de l'association.

- ▶ Cotisation ASL : 16 €
- ▶ Supplément SNSM, si vous le désirez : 4 €

Le supplément est intégralement reversé à la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

Rappel : la cotisation est individuelle et ouvre des droits de vote à l'assemblée générale.

Pour éviter l'engorgement des réinscriptions lors de l'AG, merci de nous adresser votre cotisation dès à présent. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :



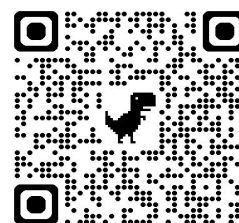
ADHESION EN LIGNE

Facilitez vous la vie avec le formulaire et le paiement en ligne !

> En 2019, 45% d'entre vous passaient par HelloAsso pour payer la cotisation annuelle, en 2024 vous étiez 80 % !

- La possibilité d'adhérer et de régler votre cotisation annuelle en ligne avec paiement sécurisé !
- HelloAsso une plateforme gratuite et réservée aux associations pour collecter et gérer les adhésions.
- Le paiement en ligne nous permet d'éviter le traitement fastidieux des chèques et du liquide et nous fait gagner un temps précieux (notamment lors de l'AG).
- Une solution pratique, rapide et entièrement sécurisée; preuve que votre Association du Logeo est bien ancrée dans son époque !

NB : Le pourboire est pour Hello Asso qui est une plateforme gratuite pour les associations. Il est totalement optionnel; vous pouvez laissez 3,90 €, 1 €, plus ou le supprimer totalement.



OU FORMULE CLASSIQUE

Téléchargez, complétez et retournez le formulaire.

Le formulaire classique est également joint à ce bulletin

Chèque avec le montant global à l'ordre de ASL (bien noter les noms et prénoms si plusieurs cotisants). Retournez le formulaire accompagné du règlement de votre cotisation. Courrier ou dépôt : Chez M. Didier Jalon - 7 chemin de Kerjacob - Kerassel - 56370 Sarzeau
<https://aslogeo.org/adherer/>

Télécharger
le pdf

MERCI !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

SAMEDI 2 AOÛT - 17H30

L'Assemblée Générale Annuelle se tiendra 14 chemin de la pointe.

Merci aux familles Bouchon, Ribaultt Menetière et Olive pour leur accueil.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2024.
- Rapport moral 2024 – Vote.
- Rapport financier 2024 – Vote.
- Renouvellement des fonctions d'administrateurs (mandats 2024/2027)

> Administrateurs sortant en 2025 :

Nommés en 2022– renouvellement en 2025 :

Alain CORNET-VERNET, Christophe Dolique, Nicolas DUBUISSON, Frédéric JONCQUEZ, Frédéric SAUTET.

Tous se représentent

> Nouveau candidat administrateur en 2025 :

Comme chaque année, les candidatures pour rejoindre l'association sont les bienvenues.

Merci de vous faire connaître rapidement auprès d'Éric Renard au 06 75 74 45 28 ou ericrenard52@gmail.com.

- Questions et sujets divers

Vous recevrez, par courriel, 15 jours avant l'Assemblée Générale, (avant le vendredi 18 juillet), votre convocation et un pouvoir. Ce pouvoir sera à nous renvoyer en cas d'absence de votre part au plus tard le vendredi 1er août, veille de l'AG.





PROJET DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 3 AOUT 2024

Projet de Compte Rendu de l'AG de l'ASL du 03-08-2024

Les membres de L'Association de Sauvegarde du Logeo se sont réunis en Assemblée Générale le 3 Août 2024 sous la Présidence d'Éric Renard. Elle s'est tenue au Logeo 14 Impasse de la Pointe au domicile des familles Ribault Mennetière, Olive et Bouchon que nous remercions.

Des tables et une centaine de chaises, prêtées par la Mairie ont été disposées, les adhérents ont émarginé la feuille de présence et fait valider leurs procurations en entrant en séance.

Le Président ouvre la séance à 17h30 en remerciant les membres présents de leur venue, il donne lecture de l'ordre du jour qui a été transmis dans le mail de convocation.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de l'AG de 2023
- 2-Rapport Moral du président pour la période du 07-2023 au 06-2024
- 3-Rapport Financier de l'exercice 2023
- 4-Point sur l'avancement du Groupe de Travail Logeo 2020-2025
- 5-Renouvellement des fonctions d'Administrateurs
- 6-Point sur le projet immobilier en front de mer au 4 Quai des Voileries
- 7-Questions diverses

-1- Approbation du PV de l'AG 2023

Le Président donne lecture du PV de l'AG 2023 qui a été porté à la connaissance des membres dans un mail personnel à tous les adhérents le 15/11/2023 et dans le Bulletin n°27 accessible par un lien envoyé à chacun le 23/06/2024. Suite à ces communications, aucune remarque n'a été envoyée au CA par les adhérents.

Un membre du CA prend la parole pour demander que le vote pour le PV de l'AG 2023 soit repoussé à la fin de la présente Assemblée, arguant un manque d'information des adhérents. Le Président, bien que la raison invoquée soit infondée, accepte le report de cette approbation. Il rappelle que le CA met beaucoup de moyens en œuvre pour informer en toute transparence les adhérents sur son travail et permettre le dialogue.

-2- Rapport Moral du Président pour la période du 07-2023 au 06-2024

Il a été porté à la connaissance des membres dans le Bulletin n° 27 en intégralité.

Les points principaux évoqués :

- Six réunions du CA :

- . le 5 juillet 2023 point sur le projet SCI Tra Mor de M. Legris
- . le 29 juillet 2023 point sur les activités de l'été, préparation de l'AG 2023 et organisation du dialogue de ASL avec M. Legris.
- . le 8 Août 2023 élection du Bureau par les membres du CA : sont élus, Éric Renard Président, Philippe Liausu Vice-Président, Frédéric Boiffin Trésorier et Christian Pernet Secrétaire
- . le 24 août 2023 décision du dépôt d'un recours au Tribunal Administratif contre le projet de la SCI Tra Mor.
- .le 23 octobre 2023 finalisation du projet de compte rendu de l'AG 2023, point sur le projet de la SCI Tra Mor et réflexion sur le projet de voirie de la rue de l'Armorique.
- . le 20 avril 2024 planification de nos activités d'été, présentation des comptes, préparation du bulletin et de nos actions de communication.

- AG 2023, elle s'est tenue le 5 Août 2023 en suivant l'ordre du jour statutaire : approbation du PV de l'AG 2022, Rapport Moral, Rapport Financier, Renouvellement des fonctions d'Administrateurs, Point sur le Groupe de Travail Logeo 2020-2025, Point sur le Projet de la SCI Tra Mor, Questions diverses

- Groupe de Travail Logeo 2020-2025 : les principaux projets seront évoqués au point -4-2

- Liaison avec la SNSM et le versement de 1200 €

- Contacts avec la FAPEGM (fédération locale des Associations)

- Le site Internet qui permet de garder le contact avec les membres tout au long de l'année

- Les Animations : Jeux du Logeo de juillet et Août, l'Opticoupe qui fait régater les Optimist de nos enfants, les nettoyages du bassin et le pique-nique de fin de saison.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

-3- Rapport financier. Accessible dans son intégralité par un lien qui sera envoyé.

Les fondamentaux comptables de notre association demeurent plus que jamais solides :

Augmentation de nos rentrées due au nombre record d'adhésions (182 contre 164 l'an passé) + 360 € et à l'appréciation des taux d'intérêt sur nos actifs placés + 1226 € par rapport à l'an dernier.

Maîtrise des dépenses au niveau bas de 1875 €. (pas d'achat exceptionnel cette année)

Cela donne un résultat courant positif de 1671 €.

Ce bon résultat et notre total de bilan à 51700€ nous permettent de financer aisément nos frais d'avocats qui se sont élevés à 4176 €.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

-4- Groupe de travail Logeo 2020-2025. Le point complet se trouve dans le Bulletin n° 27.

Pour rappel ce Groupe de Travail a été initié par la Mairie pour travailler sur les projets concernant le Logeo, quatre membres de l'ASL y sont invités et nous en remercions M. le Maire.

. Après la très belle réalisation par la Mairie de la voirie de la rue du Port et du quai des voileries, conforme à nos attentes, la Mairie s'engage à terminer les travaux en posant des pavés sur les parties où il y a roulement et en végétalisant les bas-côtés. La mairie réfléchit à un aménagement au pieds de la Cale à Sandrine.

. Projet de voirie rue de l'Armorique : la Mairie nous a présenté 2 avant-projets intéressants sur lesquels nous avons transmis une première synthèse de nos attentes. Le projet retenu sera réalisé lors de la prochaine législature.

. Port: la barrière posée l'an dernier doit permettre le comptage des embarcations de moins ou plus de 6 mètres. Une extension du ponton actuel est prévue. L'idée d'une navette de port est abandonnée.

. Kerassel : les emplacements pour dériveurs ont été réaménagés et sont devenus payants et les « ventouses ont été enlevées. La Mairie cherche une solution pour faire disparaître la « marche » au pied de la descente.

. Défense du trait de côte : la Mairie y est sensible et lance une étude dont les résultats sortiront fin 2024, sa doctrine est de surveiller et conforter les ouvrages existants sans en rajouter, si possible.

. PLU : la Mairie souhaite une mise en valeur du « bâti et des clôtures ». L'ASL souhaite que le PLU soit modifié le long de la rue de l'Armorique afin d'interdire les constructions à l'alignement de la voie.

. Fréquentation de l'Impasse de la pointe : Il est demandé à la Mairie de trouver un moyen pour inciter les clients du chantier-restaurant Equinoxe à ne pas s'y rendre en voiture.

. Trafic dans la rue du Port : l'ASL demande la pose de deux « Sens interdit sauf riverains et usagers du Port » en haut du Logeo, souhaitant un effet dissuasif sur les automobilistes qui ne font qu'un simple aller et retour.

. Par contre nous n'avons pas encore été entendus sur la perte de places de stationnement des dériveurs à cause de la « paillotte » de la grande cale. Cette perte participe à la saturation de Kerassel.

Le groupe de travail Logeo 2020-2025 va disparaître, L'ASL s'est rapprochée de M. le Maire pour trouver un moyen de continuer le dialogue avec ses équipes.

-5- Renouvellement des fonctions d'Administrateur

Huit Administrateurs arrivent à la fin de leur mandat de trois ans.

Cinq ne se représentent pas :

- Anne-Catherine Baseilhac, Marie de Villepin, Didier Jalon, Anne Leroux, Valérie Perrodo

Nous les remercions de leur travail à nos côtés.

Trois se représentent :

- Frédéric Boiffin, Claude Jaffré et Christian Pernot

Six nouveaux candidats se présentent : Fabrice Cognet, Bertrand de la Giclais, Frédérique de Oliveira, Plamenka Kuna-Renard, Carole Legendre et Hervé Richard

Les résultats sont les suivants :

Présents ou représentés : 100. Suffrages exprimés valablement : 99

Sont élus ou réélus :

Frédéric Boiffin, Fabrice Cognet, Frédérique de Oliveira, Claude Jaffré, Plamenka Kuna-Renard, Carole Legendre, Christian Pernot, Hervé Richard.

-6- Point sur le projet immobilier SCI Tra Mor en front de mer au 4 quai des Voileries.

Nous avons longuement débattu de ce sujet l'an dernier, pour rappel, Monsieur Legris souhaite faire construire à l'emplacement de l'ancien chantier Chalm, face au bassin, 5 ou 6 maisons d'habitation, en rasant l'ancien magasin de vente d'huîtres. Le CA avait déposé, à titre conservatoire, un recours au tribunal Administratif contre le permis de construire que la Mairie avait accordé. Beaucoup d'entre vous nous ont dit souhaiter que le magasin soit préservé en l'état pour que le cœur du Logeo conserve son aspect actuel et son histoire, vous vous étiez aussi inquiété de la densification de l'habitat, du trafic supplémentaire apporté par les habitations nouvelles et les 20 parkings. C'est ce qui avait, entre autres, motivé notre démarche.

Parallèlement, le CA de l'ASL a entretenu avec M. Legris un dialogue continu.

Un an a passé. Le dossier sur le plan juridique a peu évolué, mais M. Legris a déposé un nouveau permis de construire modificatif, accepté par la Mairie, dont une « vue d'artiste » a été présentée à l'assemblée.

Par rapport au projet présenté l'an dernier, les 4 maisons de location au fond sud du terrain et les différents hangars et parkings ne seraient pas vraiment modifiés, moins visibles que la maison en front de mer sur le quai, ils n'appellent pas de nouveaux commentaires de notre part, rien ne change quant à la densification de l'habitat et l'accroissement du trafic, que nous déplorons, ainsi qu'un manque de végétalisation.

La modification majeure de ce nouveau projet concerne donc la maison en front de mer sur le quai.

Sa façade serait agrandie de 3 mètres vers l'ouest par rapport au bâtiment actuel en empiétant sur la placette située sur sa droite. Un porche lui serait adjoint à l'est, sur sa gauche, en « mitoyenneté » avec la maison de la famille Thiesse. Ce porche serait fermé par un portail en bois plein, l'entrée des véhicules se ferait par ce portail. La hauteur de la faîtière du bâtiment serait abaissée d'un peu moins d'un mètre par rapport à l'ancien projet, soit à environ 8 mètres de hauteur et le revêtement du bâtiment serait prévu en crépi rose. Un retour de ce bâtiment serait érigé sur la droite (ouest) du terrain avec une grande façade aveugle inesthétique qui serait visible du quai.

S'il apporte des avancées, abaissement de la faîtière et revêtement en crépi, ce projet ne peut nous convenir en l'état. Faut-il rappeler qu'il est dans la vocation de notre association de défendre l'authenticité, l'harmonie et l'histoire du Logeo à travers son patrimoine vernaculaire et vous êtes nombreux à compter sur nous pour le faire. Nous continuons dans ce sens, à titre conservatoire, notre action auprès du Tribunal Administratif, mais nous allons aussi garder avec M. Legris un dialogue constructif.

Si nous souhaitons défendre le Logeo que nous aimons, nous souhaitons aussi qu'une solution, qui ne divise pas nos adhérents, soit trouvée pour ce projet. Nous allons y mettre toute notre énergie.

Un adhérent indique qu'à son avis le bâtiment « magasin » actuel ne serait pas pérenne et qu'il y a dans la presqu'île un risque majeur de submersion qui plongerait le quai des Voileries et ses maisons dans le domaine maritime. Un tel scénario catastrophe ne correspond pas aux études menées pour le Plan de Submersion officiel.

Une adhérente indique qu'elle est en contact avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et que le bâtiment « magasin » y serait classé.

-7- Questions diverses

L'assemblée ne souhaite pas poser de question diverse.

-8- Approbation du PV de l'AG 2023

Contre : 14, Abstention : 10, Pour 76. Le PV est adopté.

Il est rappelé que statutairement l'adoption du PV de l'AG de l'année précédente a pour seul objet de valider ou non la fidélité du PV à ce qui s'est déroulé en AG.

Avec la pluie, le Président clôt la présente AG 2024 de l'ASL.



RAPPORT MORAL

POUR LA PÉRIODE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votre conseil d'administration s'est réuni 4 fois durant cette période :

- . le 25 juin 2024 en visio-conférence pour faire le point sur le projet Tra Mor suite au PC modifié de fin mai 2024, aux aménagements rue du Port (pavés en bordure de voie ...), et à divers autres sujets (ruissellement à Kerassel, vanne du bassin à réparer, sponsors et cadeaux pour les jeux...).
- . le 30 juillet 2024, pour faire le point sur les activités d'été (passées et à venir : jeux, nettoyage du bassin et réparation de la vanne,...), la préparation et organisation de l'AG, et à nouveau le point sur le projet immobilier en front de mer qui nous préoccupe tous (nouvelles discussions avec Monsieur Legris ...).
- . le 11 août 2024 après AG, qui donne lieu aux élections de : Eric Renard, président, Philippe Liausu, vice-président, Christian Pernot, secrétaire, Frédéric Boiffin, trésorier. Les compositions et missions des commissions sont modifiées et adaptées.
- . le 12 avril 2025, pour fixer les dates de nos activités d'été et commencer à les organiser, pour la présentation des comptes, pour la préparation du bulletin et la communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Elle s'est tenue le 03 août 2024 et a abordé les points majeurs de la vie de l'ASL :

- Procès verbal de l'AG précédente, rapport moral, rapport financier, renouvellement des administrateurs, groupe de travail Logeo 2025, point et position de l'ASL sur le projet immobilier en front de mer quai de Voileries, questions diverses.

Hélas, la météo n'a pas permis d'aborder tous les sujets divers mais importants : future voirie rue de l'Armorique, densification de la circulation impasse de la Pointe, accès à l'aire et à la plage de Kerassel, l'aménagement paysager, chemin côtier, etc...

GROUPE DE TRAVAIL LOGEO 2020-2025 ET SUIVI DES ORIENTATIONS ARRÊTÉES :

Fin 2024, début 2025, nous n'avons eu aucune réunion.

Pourtant de grands sujets restent à débattre, définir.

Après 2025, nous souhaitons continuer à travailler ensemble avec la Mairie, sur le suivi des décisions prises et leurs mises en œuvre, le traitement au mieux des problèmes liés au Logeo et ses environs et ce via des réunions de travail. Nous proposons et proposerons évidemment des solutions pour les sujets importants à venir.

En synthèse, et pour rappel, ce qui a déjà été fait, et nous en remercions encore la Mairie :

Jusqu'à début 2025 :

- La mise en place des nouveaux tarifs de mises à l'eau à la grande cale
- Les modifications de dispositifs d'accès à la grande cale et mise à l'eau : barrières avec cartes.
- La rénovation de la voirie rue du Port avec un caniveau central comme demandé par l'ASL et quai des Voileries au premier trimestre 2023.
- La modification des éclairages publics du village

Nous souhaitons être vraiment entendus surtout sur les projets importants que sont :

- Le projet de rénovation de la voirie rue de l'Armorique repoussé à la prochaine mandature (l'ASL a fait une synthèse de ses réflexions).
- L'accès par la mer à la plage de Kerassel et la cohabitation d'usages maritimes différents : plage, navigation, parcs, ... (l'ASL a, entre autres, proposé une réunion avec les parties).
- La fin de la rénovation du bassin : la chape se délite car elle souffert des travaux précédents (c'est normalement demandé au budget 2025).
- L'aménagement paysager du Logeo et l'esthétique du Logeo.
- La conservation du patrimoine du Logeo et de sa quiétude : patrimoine maritime et culturel, pas d'envahissement par les véhicules au Logeo (y compris vers l'impasse de la Pointe) que ce soit de la circulation ou du stationnement, l'entretien des abords.
- Un éventuel nouveau ponton à la grande cale ?, etc...

Et toujours évidemment, et pourtant nous ne cessons de le répéter, car c'est le nœud des activités maritimes au Logeo : La cohabitation des différentes activités, qui ne devraient d'ailleurs être que maritimes (car domaine maritime), à la grande cale/capitainerie/terre-plein « dériveurs » (annexes, voile, kayak, paddle, plongée, ...) : l'ASL a travaillé le sujet et a fait des propositions constructives de partage plus équitable de la zone l'été, des solutions saines de conciliation pour le bien de tous existent.

Nous restons et resterons donc (cf. nos statuts et objets), plus que jamais, vigilants sur les dérapages (style utilisation de l'anse et du domaine maritime pour des commerces...) qui casserait la vocation purement maritime du site qui en perdrait son authenticité et son esthétique si appréciés.

LIAISONS AVEC LA SNSM :

Grâce à vos dons, fin juillet 2024, nous avons remis à cette institution de sauveteurs bénévoles, la somme de 1200€ récoltés grâce à vous (en 2023 et 2022)
En 2025, nous verserons les sommes récoltées en 2024, soit 576€.



RÉUNIONS FAPEGM :

L'ASL a participé ou s'est fait représenter à la quasi-totalité des réunions de la FAPEGM (Fédération d'Associations de Protection de L'Environnement du Golfe du Morbihan), fédération qui regroupe environ 20 associations. La FAPEGM est en parfait accord avec notre position concernant le projet immobilier en front de mer et nous aide sur ce point (aspect patrimonial et culturel, etc...).

SITE INTERNET :

Le site est en place depuis juillet 2016. Il permet notamment de diffuser les « nouvelles du Logeo » et de communiquer avec tous. Une rubrique « agenda » et une rubrique « actuellement » ont été rajoutées pour y présenter nos activités à venir actualités et des dossiers en cours.

Des mises à jour des contenus du site et des ajouts d'actualités ont été effectués en 2024 et notamment fin 2024 (pour 2025), travail fait par notre équipe communication. L'adhésion à notre/votre association est en ligne via HelloAsso (allègement du travail administratif, et sécurisation). En 2024, 80% des adhérents cotisaient via HelloAsso.

COMMUNICATION :

En plus de notre site internet <https://aslogeog.org/>, nous faisons de notre mieux afin de vous informer aussi par courriel (via une plateforme de newsletter Brevio) de nos positions et activités. Vous pouvez consulter nos dates pour les activités à tout moment en cliquant sur <https://aslogeog.org/agenda>

JEUX DU LOGEO :

L'été 2024, nous avons organisé 2 sessions des jeux du Logeo le 16 juillet et le 14 août.

Lors des jeux du 16 juillet 2024 animés par Nicolas Dubuisson, 28 enfants de 4 à 12 ans y ont participé. Ils étaient répartis en 5 équipes : crevettes, éperlans, dauphins, cachalots et baleines. L'encadrement était assuré par 5 ou 6 adolescents.

Les jeux auxquels les enfants ont pu participer étaient : jeu des bouteilles (remplissage), course des garçons de café, course en sac, natation, course de bouées, tir à la corde...

Lors des jeux du 14 août 2024, 40 enfants ont participé, jeux qui étaient animés par Emmanuelle Pernot et Frédéric Joncquez, et avec le soutien des adolescents pour la mise en place et l'encadrement. Ils se sont déroulés selon le même format que ceux du mois de juillet. Acclamés par les parents et les grands-parents, tous les enfants ont brillamment terminé chaque épreuve.

Comme de coutume à chaque session des jeux, des cadeaux (acquis auprès d'une association nantaise de recyclage) et un goûter ont été offerts à chaque enfant.

Merci à toutes les actrices et acteurs, merci aux adolescents qui aident dans ces jeux, merci aux grands-parents et parents qui mettent de l'ambiance ! c'est ça aussi l'ASL !

RASSEMBLEMENT D'OPTIMISTS :

En cette année olympique, deux Opti'Coupe ont été organisées, la première le 31 juillet, et la seconde le 17 août, ce qui a permis à un grand nombre de navigateurs (de 8 à 15 ans) de s'affronter sur l'eau.

Toujours sur le principe de concourir avec le même type de bateau : le vénérable et inoxydable Optimist, les navigateurs ont encore progressés dans les manœuvres, et les plus jeunes ont prouvé leur talent et leur autonomie sur l'eau.

Lors de l'édition du 31 juillet, 8 jeunes marins (dont 6 filles !) se sont affrontés sous un grand soleil mais par petit temps. Répartis dans 2 catégories selon leur âge, ils ont couru 3 manches dans des conditions idéales.

L'édition du 17 août a quant à elle réuni une quinzaine de moussaillons. Les 3 traditionnelles catégories (Corsaire, Flibustier et Pirate) ont couru 3 manches dans des conditions météo parfaites. Encore une fois, la régata s'est déroulée dans une belle ambiance tant sur l'eau que sur la plage, et les passages de bouée très disputés. Puis, les jeunes ont laissé la barre aux parents et grands-parents pour la dernière manche, où il a fallu jouer des coudes pour s'imposer. Spectacle garanti !

Lors de ces 2 éditions, toutes les générations s'y sont retrouvées en famille, tout cela orchestré par Frédéric Joncquez, et « sécurisé sur l'eau » par les acteurs bénévoles.

APPRENTISSAGE DE LA GODILLE

Cette année 2024, notre animateur Alain Cornet-Vernet a donné gracieusement des cours de godille (au bassin), le tout étalé sur 2 semaines (du 22 juillet au 2 août) sous une météo facétieuse, mais toujours dans une ambiance sympathique. Nous recherchons toujours activement un animateur godille pour le seconder et faire perdurer cette activité.

SOIRÉE PIQUE-NIQUE :

Sous une météo clémente, la soirée pique-nique (ou apéro convivial) a eu lieu le samedi 24 août 2024 dans une ambiance chaleureuse, et très sympathique, chacun apportant des victuailles et boissons à partager. Nous avons ainsi échangé entre nous sur différents sujets et avons eu l'occasion de mieux nous connaître.

NETTOYAGE DU BASSIN LE GOFF :

Les opérations de nettoyage de début et fin de saison ont été menées par l'ASL les 18 juillet 2024 et 17 août 2024, toujours sous la direction de notre pilote Jeannot Lamour, et ce avec l'aide de nos membres. A noter que le premier nettoyage a été fait à l'ancienne, la vanne étant cassée (donc bassin vide et pas l'aide de motopompe acquise par l'ASL), ce qui ne nous a pas empêché d'accomplir notre tâche. Comme toujours, la bonne humeur et une ambiance très sympathique ont accompagné ces travaux, tout cela clôturé par un pot convivial de fin de matinée. Merci à vous toutes et tous !

La chape sur le bassin est aujourd'hui fort dégradée. Nous avons informé la Mairie qui compte mettre sa réparation au budget 2025.

Le problème de la buse le long du bassin (ainsi que les grosses pierres dangereuses disséminées pour essayer de la dissimuler) perdure : des solutions simples existent (raccourcir la buse, etc...) : il reste à les mettre en place.

Grâce à la Mairie et grâce vous tous, notre cher bassin continue de perpétuer le côté maritime (et ostréicole) du Logeo : il est emblématique du Logeo, fait partie de notre patrimoine et c'est aussi un lieu important pour les enfants, leurs activités, et celles des usagers/visiteurs du Logeo.

PROJET IMMOBILIER EN FRONT DE MER (Tra Mor de Monsieur Legris) :

Hélas, nos discussions avec Monsieur Legris n'ont aucunement permis de faire évoluer le projet comme l'ASL et beaucoup d'entre vous le souhaitent, à savoir et principalement conserver le front de mer, si esthétique avec ses dégradés, si représentatif du Logeo (avec le bassin), si authentique et rappelant son histoire, et faisant partie de son de son patrimoine maritime avec l'ancienne petite voilerie devenue magasin ostréicole.

Nous avons donc dû nous résoudre à poursuivre dans la voie juridique. « Nous » avons déposé un mémoire complémentaire en juillet 2024 suivi d'un autre en janvier 2025.

Malgré tout, nous continuons de rechercher une solution fédératrice, d'autant plus qu'il est confirmé que l'ancienne petite voilerie (tout comme le bassin et l'ancienne voilerie attenante) est répertoriée par le PNR du Golfe du Morbihan comme faisant partie du patrimoine maritime et culturel. Dans ce cadre, nous avons rencontré les Bâtiments de France à Vannes en novembre 2024 (ainsi que la Mairie) dont les points de vue ont évolués.

En effet, aux dires les BDF : "aujourd'hui l'avis favorable ne serait pas donné en l'état, et les BDF recherchaient une solution en conservant la petite voilerie et en faisant réapparaître les inscriptions peintes « les parcs de l'île aux Moines... »". Il serait également intéressant de faire vivre le bâtiment à l'année avec une association, pourquoi pas tournée autour de la voile.

La mairie a suggéré de repartir "du départ", et le PNR du Golfe du Morbihan que nous avons rencontré début 2025 regrette que ses préconisations ne soient pas suivies.



Rapport Financier 2024

En synthèse :

Les fondamentaux financiers de notre association demeurent plus que jamais solides avec :

Un résultat net positif de 1 164.29 euros intégrant :

- Un résultat financier positif de 1 262.56 euros (vs 1 180.10 euros en 2023) qui profite de taux d'intérêts encore élevés.
- Des recettes courantes à 3 376.00 euros en léger recul (-4.8%) compte tenu d'un léger recul du nombre de cotisations (173 vs 182 en 2023 et 164 en 2022).
- Des dépenses courantes stables à 2 214.27 euros (si l'on corrige de reports sur 2024 de factures des pots 2023 et une avance sur la facture internet 2025).
- Des frais d'avocats limités à 1260 euros vs 4 176 euros en 2023 ;

Un total bilan renforcé à 52.3 KE avec notamment 30.8 KE en parts sociales de la Caisse d'Epargne et 21.3 KE sur le Livret A



ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2025

- Nettoyage du bassin session 1
 - Jeux du Logeo session juillet
 - Cours de godille
 - Opti'Coupe
 - **ASSEMBLEE GENERALE**
 - Jeux du Logeo session août
 - Nettoyage du bassin session 2
 - Apéro convivial
- Lundi 07 juillet - 11h00
Dimanche 20 juillet - 14h30
Lundi 28 juillet > mardi 05 août - de 11h à 12h
Mardi 05 août - 15h30
Samedi 02 août 2025 - 17h30
Dimanche 03 août - 14h30
Mercredi 20 août - 11h00
Samedi 23 août - 19h00



INSCRIPTIONS ET PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE
<https://aslogeo.org/agenda/>

DATES À RETENIR #SAISON 2025

R
A
P
P
E
L

Pour être toujours à jour des infos du Logeo, cliquez sur <https://aslogeo.org/agenda/>

Notez bien : Toutes les activités proposées par l'Association de Sauvegarde du Logeo sont ouvertes à tous les adhérents à jour de leur cotisation. En effet pour des raisons d'assurance RC (responsabilité civile), les cotisations doivent être réglées au moment de l'inscription de vos enfants aux activités.

Pour être à jour de cotisation dès maintenant et gagner du temps au moment de l'inscription vous pouvez cliquer sur <https://aslogeo.org/adherer/>

Pour nous écrire : contact@aslogeo.org

A très bientôt

Bon été à toutes et à tous